

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 13/10/2021

L'Etat subventionne la rénovation urbaine des Tours Aillaud à Nanterre à hauteur de 7 millions d'euros.

Le 22 septembre dernier, le préfet a signé avec Nanterre COOP Habitat la convention pour la mise en œuvre du programme d'investissement d'avenir (PIA) pour l'action « Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain », lançant ainsi le projet de rénovation du secteur des tours Aillaud à Nanterre.

Le financement complémentaire au projet de renouvellement urbain du quartier Parc Sud, prévoyant une intervention sur le secteur des tours Aillaud, est apporté par le PIA pour un montant global prévisionnel de subvention de 7 211 261 €.

Le secteur des tours Aillaud, ce sont 16 tours (pour un total de 1 610 logements sociaux) qui ont été construites entre 1973 et 1981 selon le projet de l'architecte Émile Aillaud.

Des actions innovantes de requalification des Tours Nuage seront mises en œuvre:

- réhabilitation thermique et artistique de neuf tours
- changement d'usage de six tours d'habitation en résidence hôtelière/école/co-working, en programme locatif et d'accession à la propriété. Des missions d'accompagnement des ménages impactés sont prévues pour faciliter leur relogement.

Suite à la signature de cette première convention, avec Nanterre COOP Habitat, attributive d'une subvention 5,2 millions d'euros, deux autres conventions seront également signées avec Hauts-de-Seine Habitat (bailleur social, propriétaire des autres tours d'habitat social à réhabiliter) et la ville de Nanterre (assurant les missions d'accompagnement au relogement).

Contact : Service départemental de la communication interministérielle

01.40.97.22.60 / pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr